



Quelles modalités pour le regroupement de SAS lors d'un PERCO

Par **ALAIN LOMBARD**, le **19/04/2013** à **09:31**

Bonjour, actuellement en stage, notre mission consiste en la mise en place d'un **PERCO** (Plan d'épargne pour la retraite collectif), cependant ce plan ne peut s'appliquer qu'à des Entreprises de **plus de 100 salariés**. L'entreprise **SAS 3** ou nous sommes dispose d'une soixantaine de salariés et fait partie d'un groupe:

- SAS 1 (2 salariés) Société Mère**
- SAS 2 (20 salariés)**
- SAS 3 (68 salariés)**
- SAS 4 (30 salariés)**

Nous aurions voulu savoir si il était possible de cumuler le nombre de salarié du groupe afin de dépasser le seuil des 100 salariés et de pouvoir appliquer le PERCO à chaque entreprise du groupe. Ce regroupement des SAS conduirait-il à une modification des status. Existe-t-il un article de loi sur ce sujet la. Merci d'avance.